

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 22 mai 2019 N° 1230

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruno le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, ont pris acte de l'intention de British Steel d'ouvrir une procédure collective au Royaume-Uni. Cette procédure n'inclut pas l'aciérie de British Steel Saint-Saulve qui est détenue par une autre société du groupe.

L'État français maintient son soutien à British Steel Saint-Saulve (ex-Ascoval), dont le plan d'affaire à la reprise ne dépendait pas des activités britanniques du groupe, ni industriellement, ni pour son plan de financement qui n'est pas remis en cause.

La maison mère du groupe British Steel a confirmé sa capacité à mener à bien la reprise d'Ascoval et à apporter les fonds nécessaires dans le calendrier prévu.

Nous sommes toujours confiants sur la pertinence de l'intégration de l'aciérie de Saint-Saulve avec les activités européennes de British Steel

Ce qui se joue en ce moment, c'est surtout l'avenir des activités sidérurgiques de British Steel au Royaume Uni dans le contexte des incertitudes liées au Brexit et à leurs conséquences pour l'activité industrielle, contexte qui souligne l'intérêt pour le groupe de posséder des capacités de production dans l'Union européenne.

Contacts presse: